

Emetteur : FBL

N° panneau : PAD 116

Affiché le : 27/10/23

Retiré le : 27/11/23

Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres-1

COMMUNE DE JOUY
4 Place de l'Eglise
28300 JOUY
Tél : 02 37 18 05 85
Fax : 02 37 18 05 94

Annexes : Non [X] Arrêté n° 2023-068



Catégorie

Nombre de pages

Paraphe

2023 068

Arrêté de
circulation

1 / 1

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

STATIONNEMENT INTERDIT-ELAGAGE-PARKING EN FACE DE LA GARE

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : Service Technique communal de JOUY.

MAIRIE

28300 JOUY

Mail : mairie@jouy28.com

Ou structure réalisant les travaux :

| LIEU DES TRAVAUX | TRAVAUX | | ALTERNAT | | |
|---------------------------|--------------------|------------------------------------|-----------------|---------------------|-------------|
| | Description | Durée | Feux Tricolores | Panneaux B15 et C18 | Piquets K10 |
| Avenue de la Gare-Parking | Elagage des arbres | Du 02/11/2023 au 03/11/2023 inclus | | | |

Le stationnement est interdit au droit des travaux.

- Signalisation de chantier

Ampliation adressée à :

M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie

rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE

M. le Commandant C.O.D.I.S.-

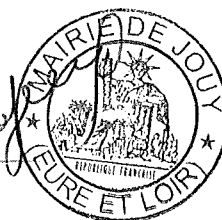
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

Pour le Maire de JOUY

Et par délégation,

L'adjoint,

Jean SEIGNEURY



JOUY, le 27/10/2023

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la réception en préfecture le : 27 OCT. 2023...

-et de la notification le :